

SIZ'-IX POLE ASSOCIATIF ET ECOLE DE MUSIQUE TASSIN LA DEMI-LUNE



A partir d'un patrimoine désuet et recroquevillé sur lui-même, les architectes ont réalisé un bâtiment emblématique dont la force plastique recourt à un répertoire minimal.

Pour intégrer un ancien laboratoire pharmaceutique, accolé à une école primaire, dans le patrimoine municipal, les maîtres d'œuvre de la réhabilitation ont d'emblée proposé d'ouvrir le site. Ils ont ménagé un parvis dont le flanc sud pouvait profiter d'un bouquet d'arbres planté sur le terrain de l'école. Ils ont rejeté le stationnement en fond de parcelle, sur un plateau en evergreen en continuité avec le terrain de sport, prolongeant ainsi les espaces verts déjà dominés par un grand arbre.

Le niveau bas du bâtiment existant est propice aux espaces les plus larges du programme : salles de réunion, de jeux et de réception. Celles-ci sont toutes accessibles directement de l'extérieur, ce qui facilite les usages différenciés. Un patio, créé presque au milieu du volume, au droit de la montée d'escalier, amène une lumière vive dans les espaces d'activités.

L'école de musique occupe le volume en R+1 que prolongent deux extensions, montées sur pilotis. Elle forme un monolithe surélevé suivant

une emprise nettement plus étroite que le rez-de-chaussée. La circulation y est disposée le long de la façade Nord. Comme une coursive en fuseau, quasi extérieure, elle longe le monolithe noir brillant et semble séévannour dans les arbres en ses deux extrémités. Les salles jouent sur les effets de monochromes de verts et un travail de texturation ou de mise en reliefs minimalistes des parois blanches comprenant les dispositifs acoustiques. Les deux extensions tirent parti de l'efficacité du mode de desserte, tout en ménageant l'accès à de discrets escaliers de secours. Tel un coffre, elles sont réalisées en béton épais, ce qui autorise le développement bruyant des activités musicales. Le radicalisme de leur parement noir ne laisse percevoir l'animation intérieure qu'en déplaçant l'attention sur la composition des aplats colorés choisis dans les teintes vertes.

Totalement satisfaits de la trame porteuse du bâtiment initial, les architectes s'en sont servis comme « tempo - métronome » pour recomposer les élévations. Les entre-axes passent au second plan, tant est habile le rythme des pleins et des vides. Sur la façade nord, le long du cheminement, l'abstraction est totale : un

grand aplat de lames de verre couvre l'élévation existante. En vue biaisée, il tempère l'effet de point de fuite, car il couvre indifféremment les allées de l'étage et l'acrotère du bâtiment. En vue plus frontale il révèle sa profondeur et des densités variables de teintes vertes. C'est la même tonalité qui est reprise en façade sud, toutefois, la couleur y est plus parcimonieuse. D'une part, parce que la longueur du bâtiment est majoritairement bardée de panneaux Trespa noirs brillants. D'autre part, parce que la végétation existante se superpose à la construction suivant de nombreux points de vue. Enfin parce qu'un jeu de volets battants, eux aussi en Trespa, prend le relais de l'animation de la façade.

A la fois brise-soleil et protection anti-effraction, ces volets apportent à l'élévation une épaisseur sensible et composent un ordre vertical qui rompt avec la linéarité générale. Perforée aléatoirement, leur partie centrale révèle la présence des fenêtres et devient dentelle sous l'effet nocturne de la lumière artificielle des salles.

MAÎTRISE D'ŒUVRE : SIZ'-IX architectes.
MAÎTRISE D'OUVRAGE : Ville de Tassin la Demi-Lune.
FICHE TECHNIQUE: 23